

## **PAROISSE SAINT-EUSTACHE**

**123 rue Saint-Louis, Saint-Eustache, Québec, J7R 1X9**

**LICENCE DE LA RACJ NO. L-01172**

### **DÉROULEMENT & RÈGLEMENT DU TIRAGE-ARGENT 2025**

1. Le marguillier responsable du tirage (Alain Silverwood), doit venir chercher la clé du boulier, au siège social, la semaine précédant le tirage. Il peut aussi avoir en sa possession une clé de l'armoire où est rangé le boulier, et du boulier lui-même.
2. À la date de tirage prévue, sortir le boulier rapidement après la messe du dimanche, soit 11h30. Le tirage a lieu dans l'église après la messe. Il est préférable d'être au moins deux personnes pour effectuer les tirages.
3. Retirer l'enveloppe du boulier avant de procéder au tirage.
4. Un total de 500 billets, numérotés de 001 à 500, sont mis en vente au prix de \$150.00 chacun à partir du mois de février. Les billets sont vendus au bureau de la Paroisse Saint-Eustache ainsi que par des vendeurs de billets de la paroisse. La valeur totale des lots remis est de \$29,400.00.
5. Les dates de tirages sont les dimanches 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre 2025 à 11h30.
6. S'il y a de nouveau(x) billet(s) vendus pour le tirage en cours, ils devront être répertoriés avant d'être encapsulés. Indiquer sur la feuille « Encapsulation complémentaire » dans l'enveloppe, la quantité de billets, leurs numéros respectifs et faire signer par un témoin en plus du marguillier responsable.
7. Placer chaque billet dans une nouvelle capsule, et les verser dans le boulier avant le prochain tirage prévu (réf article 5) selon la date d'encapsulation. Les capsules disponibles sont dans la même armoire que le boulier.

Déroulement des tirages :

- 1.1. Brasser le boulier. Le premier billet tiré et validé gagne le 1<sup>er</sup> prix de 2000\$ indiqué sur le billet à la date dudit tirage.
- 1.2. Annoncer le gagnant à l'assemblée présente et inscrire le numéro du billet, le nom du gagnant et la ville sur le formulaire «Liste des gagnants».
- 1.3. Remettre le billet en capsule, mettre la capsule dans le boulier et brasser.

- 2.1. Le deuxième billet tiré et validé gagne le 2<sup>e</sup> prix de 2000\$ indiqué sur le billet à la date dudit tirage.
- 2.2. Annoncer le gagnant à l'assemblée présente et inscrire le numéro du billet, le nom du gagnant et la ville sur le formulaire «Liste des gagnants».
- 2.3. Remettre le billet en capsule, mettre la capsule dans le boulier et brasser.
  
- 3.1. Le troisième billet tiré et validé gagne le prix de 300 \$.
- 3.2. Annoncer le gagnant à l'assemblée présente et inscrire le numéro du billet, le nom du gagnant et la ville sur le formulaire «Liste des gagnants».
- 3.3. Remettre le billet en capsule, mettre la capsule dans le boulier et brasser.
  
- 4.1. Le quatrième billet tiré et validé gagne le prix de 300 \$.
- 4.2. Annoncer le gagnant à l'assemblée présente et inscrire le numéro du billet, le nom du gagnant et la ville sur le formulaire «Liste des gagnants».
- 4.3. Remettre le billet en capsule, mettre la capsule dans le boulier et brasser.
  
- 5.1. Le cinquième billet tiré et validé gagne le prix de 150 \$.
- 5.2. Annoncer le gagnant à l'assemblée présente et inscrire le numéro du billet, le nom du gagnant et la ville sur le formulaire «Liste des gagnants».
- 5.3. Remettre le billet en capsule, mettre la capsule dans le boulier et brasser.
  
- 6.1. Le sixième billet tiré et validé gagne le prix de 150 \$.
- 6.2. Annoncer le gagnant à l'assemblée présente et inscrire le numéro du billet, le nom du gagnant et la ville sur le formulaire «Liste des gagnants».
- 6.3. Remettre le billet en capsule, mettre la capsule dans le boulier et brasser.
  
- 7.1. Lorsque le tirage est terminé, remettre l'enveloppe dans le boulier et ranger le boulier dans l'armoire verrouillée.
- 7.2. Prendre une photo du formulaire et l'envoyer par courriel à toutes les personnes suivantes :  
Alain Silverwood [asilverwood@videotron.ca](mailto:asilverwood@videotron.ca)  
Nathalie Perreault [nperreault@st-eustache.qc.ca](mailto:nperreault@st-eustache.qc.ca)  
Urbain Balel'ende [ubalelende@st-eustache.qc.ca](mailto:ubalelende@st-eustache.qc.ca)  
Lucien Vallée [president.fabrique@st-eustache.qc.ca](mailto:president.fabrique@st-eustache.qc.ca)
- 7.3. Déposer le formulaire « Liste des gagnants » et la clé du boulier dans la fente à courrier de la réception du siège social.
- 7.4. Les prix doivent être réclamés au siège social de la paroisse Saint-Eustache, 123 rue Saint-Louis, Saint-Eustache, Québec, J7R 1X9, 450-473-3200, poste 223, au plus tard le 30 avril 2026 à 12h00.